

L'Armement Glâtre

Marie-Ange Marie Glâtre est le fils de Glâtre François Marie Joseph et Calcaire Marie Joseph

Il est né le 12 Août 1889 à Ploubalay

frères et sœurs Glâtre

Henriette Ludivine Francis Marie-Ange

Livret destiné à l'inscription des paiements de délégation Quartier de Dinan de François Marie Joseph pour Calcaire Marie Joseph

Bulletin n°3 extrait du casier judiciaire Glâtre Marie Ange Marie

Il suit les cours d'hydrographie à Saint-Malo

Il est inscrit maritime à Dinan sous le n° 6457

Il demande à être inscrit pour subir les examens Cabotage théorie brevet ordinaire du 6 janvier 1913

A la déclaration de guerre, la Marine compte environ une réserve de 121 500 hommes, inscrits maritimes mobilisables de vingt à cinquante ans. Ils sont classés (selon leur âge) en sept catégories de mobilisation de A à G.

Il est incorporé dans la Marine

Un carte postale (7-1-1916) lui est adressée par son ami **Fermine** de Port-Yaro Mitilin il est alors second maître de manœuvre à bord du Ving-Long Mission Goliath Moudros (transport de bateau devant servir de citerne à eau pour le corps expéditionnaire des Dardanelles)

Plusieurs cartes postales vierges sont conservées (amoureux, Dardanelles, correspondance des armées de la République)

Carte postale de Malte non écrite avec cachet Service à la mer

carte panoramique non datée à Amélie Béquet représentant le nouveau phalère.

« je vous envoie ci-joint un petit morceau du « Zeppelin » que nous avons eu la bonne fortune d'abattre ici. J'ai même eu la chance d'aller aider à le repêcher. ... Les restes vont prochainement être exposés à la vue du public ».

Le Zeppelin a été abattu le 5 mai 1916.

Le zeppelin abattu le 5 mai 1916 (5-6 mai 1916). Le Zeppelin LL.85 dans les marais du Vardar après sa chute

Le Zeppelin LZ 85, commandé par le capitaine Scherzer, parti de Temesvar (Transylvanie) avec

2 tonnes de bombes pour bombarder Salonique le 31 janvier 1916. Le 5 mai 1916, après plusieurs tentatives avortées en raison du mauvais temps, il revint bombarder Salonique. La défense AA de la flotte et notamment par le HMS Agamemnon qui participa au forçement des détroits, l'endommagèrent et le dirigeable se posa dans la vallée de la Vardar. L'équipage, indemne s'empressa de le détruire avant sa capture par la cavalerie française. Le squelette de l'épave fut présenté à Salonique.

le 18-8-1916, de Salonique une carte « Salonique sous la neige » pour Amélie Béquet : «Je trouve que l'on ne se presse pas à me renvoyer en France, pourtant j'en ai bien envie»

Il y revient pourtant car en décembre 1916, il écrit plusieurs cartes postales de Rochefort (6-11-1916, 18-12-1916) à Amélie Béquet au bourg de Ploubalay.

Une carte photo représente les frères Francis et Marie-Ange Glâtre en uniforme de second maître. Une autre carte photo datée de 1915-1916 le montre en uniforme avec capote et bottes.

Plusieurs lettres de cette période sont adressées à Marie-Ange Glâtre 2ème maître de manoeuvre à la direction du port de Salonique via le bureau central naval de Marseille.

Une lettre de sa cousine Victorine Badoual partie de Créhen le 17-7-1916 lui donne des nouvelles de Francis.

Une lettre (Brest 17-12-16) de Jean Kerangart sur le cuirassé *Desaix* à Brest est adressée à Ernestine.

Nous arrivons en mai 1918.
Marie-Ange est démobilisé avant la fin de la guerre.

Une lettre est adressée à Marie-Ange par Amélie Béquet, (Ploubalay 5-5-1918) à bord de la Juliette (Capitaine Portier, armateur Chaplain , Consignataire Joseph Clément) St Pierre et Miquelon Amérique du Nord.

« Comment se fait-il que je n'ai reçu aucunes nouvelles à part une simple lettre datée du 17 avril. Je ne sais ce que pensé, et cependant vous me disiez un de ces jours, je vous ferai une longue. Cette longue est toujours à venir...»

Ce courrier semble annoncer la rupture entre Amélie et Marie-Ange.

10 février 1918 ou 1919, Marie Lesage encore incorporé à Cherbourg se plaint à Marie-Ange de ne pas avoir été recruté sur la Juliette.

Le 11-7-1918, Amélie écrit à Marie-Ange à bord de la Juliette pour lui annoncer la mort de sa sœur Henriette. « C'est le cœur bien gros que je vous fais cette lette, il m'est bien dur de vous écrire pour une circonstance semblable, vous devez avoir eu la nouvelle du malheur qui est venu vous frappé samedi dernier, la mort a ravi dans sa jeunesse votre pauvre sœur Henriette, mourir à

21 ans que c'est triste. »

On peut supposer que Henriette est décédée de la grippe espagnole qui fit plus de mort que la première guerre mondiale.

« Francis a put obtenir une permission étant à Brest... » « Quelle lance va transpercer votre cœur à St Pierre... » Nous ne sommes sur la terre que pour souffrir »

Grandais Armateur à Saint-Servan la campagne vue par un armateur

1.

Les goélettes à trois ou à quatre mâts et les goélettes à hunier. Les goélettes à hunier de Saint-Malo ont maintenant une jauge moyenne de 180 tonneaux et le tonnage moyen des trois et quatre mâts varie de 300 à 400 tonneaux, la plupart des bateaux étant construits dans la région, certains étant munis de moteurs accessoires à essence ou à pétrole (Bronkhorst, 1927).

A partir de 1903 apparaissent les premiers chalutiers à vapeur qui vont pêcher en Islande, puis l'année suivante, les premiers partant pour Terre-Neuve. A cette époque le tonnage moyen des chalutiers de Grande Pêche oscille entre 70 et 100 tonneaux. Pour la sécurité, la traversée et le rendement, des navires de 150 à 200 tonneaux étant préférables, après 1919 on envoie des bâtiments plus importants. Les chalutiers construits après 1918, ont une jauge brute moyenne de 400 tonneaux et des machines-vapeur d'une puissance de 700 à 800 CV, leur permettant des vitesses de 10 à 12 noeuds (Bronkhorst, 1927).

On considère alors que le rendement moyen d'un chalutier est équivalent au double de celui d'un voilier. Petit à petit, les chalutiers à vapeur remplacent les voiliers. Au début du siècle, la pêche en Islande est effectuée par 164 voiliers en 1902, puis par 158 voiliers et 4 chalutiers en 1903, par 145 voiliers et 12 chalutiers en 1904, et ainsi de suite. En 1920, il n'y a plus que 17 voiliers mais 15 chalutiers pour la pêche islandaise. Dans la zone de Terre-Neuve la pêche connaît la même évolution, les voiliers sont peu à peu remplacés par les chalutiers. Il faut noter également la forte diminution de la pêche sédentaire. De 100 bateaux vers 1800, l'effectif tombe à 7 ou 8 en 1904. Ceci est dû à l'importance prise par la pêche hauturière fraîche depuis le début du siècle, grâce aux innovations techniques.

des poids et mesures

Au XVI^e siècle, la morue sèche est évaluée en pipe qui correspond à un demi-tonneau, ou à 2 barriques ou à 4 barils, soit entre 9 et 11 quintaux (Turgeon, 1986). En moyenne donc un demi-tonneau équivaut à 10 quintaux, un tonneau à donc 20 quintaux, unité ancienne, soit approximativement 970 kilos .

Au XVII^e siècle, la morue est donc aussi évaluée en quintal, unité ancienne, qui équivaut à 100 livres (poids de marc) de 485 grammes, soit 48,5 kilos. Pour faire un quintal, il fallait 125 morues sèches du Petit-Nord de Terre-Neuve, ou 100 morues sèches de la Grande Baye ou 60 à 70 morues sèches de Saint-Pierre-et-Miquelon (La Morandière, 1966). Cette unité ancienne continue à être utilisée bien après l'application du système métrique pour les évaluations de poisson. Vers 1929 elle valait 55 kilos. Pour la simplicité de nos calculs, on considère qu'un quintal ancien vaut un demi quintal métrique.

À partir de 1918, nous sommes en possession de plusieurs courriers de l'armateur servannais A. Grandais à Marie-Ange Glâtre capitaine du *St Christophe* puis de Dauphin Bonne de Paimpol concernant les campagnes, la vente et l'armement du *Saint Christophe*. Nous suivons presque au jour le jour les soucis des armateurs.

Dans ces courriers, Grandais donne des consignes et des informations à son capitaine, mais il se livre aussi sur les difficultés qu'il rencontre à vendre les morues de 1918. Retard au retour des bancs ? Faiblesse des prix et attente d'en l'espoir d'une remontée des cours ? Mauvais choix du port de débarquement ? Attente de prix plus rémunérateurs ? On découvre que Grandais à un problème de trésorerie, qu'il ne paie pas ses marins ce qui l'amènera à la vente du *St Christophe*.

Ces courriers concernent la fin de campagne 1918, la vente de la pêche 1918 à Bordeaux et l'armement du bateau pour la campagne 1919.

22-10-1918

De Grandais à Glâtre

Au retour de campagne en octobre 1918 le courrier est adressé au capitaine du *St Christophe*. Les courriers d'Amélie étaient adressés sur la Juliette. Changement d'embarquement ?

Ce courrier nous permet de découvrir que Marie-Ange est encore novice dans le métier de capitaine et dans la conduite des opérations d'avitaillement.

« Mon Cher Capitaine,

Ce n'est que ce matin que j'ai reçu vos deux lettres des 19 et 21 courant. Vous n'aviez nullement besoin d'attendre mes instructions pour acheter la viande, le pain et les légumes frais nécessaires pour le navire. Aucun armateur n'a du donner des ordres à son capitaine à ce sujet. Dès l'arrivée dans un port, il est d'usage que d'acheter les vivres frais nécessaires. Je vous ai câblé ce matin pour vous mettre à l'aise pensant que vous l'aurez déjà fait avant la réception de mon télégramme ».

« Je suis satisfait de la pêche mais il est regrettable que le sel vous a fait défaut, il eut fallu qu'il en soit pris au moins 20 tonnes à St Pierre – Pourvu que Jugault ait bien salé – Je préfère que la morue soit un peu desséchée plutôt que d'avoir du doux. Espérons qu'elle est bien conditionnée. »

« Si j'avais que vous soyez resté si longtemps à Brest, j'aurais vendu la

morue à Nantes... Je vais essayer Granville... Faites bien votre possible pour entrer de bonne heure au bassin de St Servan afin d'avoir une place à quai... Bonjour à tous.. »

23-12-1918 St Servan

Les marins sont encore mobilisés. Les formalités doivent être entreprises pour pouvoir les employer à la pêche. Ils ne seront démobilisés qu'en 1919 voire 1920 pour ceux affectés dans les Dardanelles.

De Grandais à Glâtre

« Mon cher capitaine,

Les renseignements que j'ai besoin pour faire les demandes de sursis des marins mobilisés que vous avez engagés sont les suivantes : Noms et prénoms - fonction à bord – classe de mobilisation – quartier et n° mle d'inscription et folio si nécessaire – affectation actuelle (me donner l'adresse exacte) mes états sont prêts... »

« Votre frère vous aura sans doute prévenu que Gagne Petit ayant du doux dans son chargement a été obligé de transiger pour continuer la livraison. On parle qu'il devait rester 2000 qx à bord ou 2300. »

1-1-1919 Saint Servan

De Grandais à Glâtre vente de la cargaison de morues

« Mon cher capitaine,

je vous remercie de vos bons souhaits, je forme des vœux pour votre prompt rétablissement et une bonne réussite pour la prochaine campagne... Les acheteurs Bordelais ne se décident pas vite et je crains d'être obligé d'envoyer la morue à fret par caboteur à Bordeaux, c'est ennuyeux mais il est impossible de faire autrement. Les achats sont suspendus tous le ans du 23 xbre au 10/15 janvier. Pourvu que la morue soit bien conditionnée. Cinq navires sont dans le même cas que le *St Christophe*. Six ou sept autres sont en cours de déchargement. Cela va lentement à cause de la pénurie de wagons... »

2-2-1919 St Servan

De Grandais à Glâtre avancement des travaux d'armement

« Mon cher Capitaine,

St Christophe est rentré au bassin, l'eau et le charbon ont été embarqués aujourd'hui et le navire doit reprendre demain sa place à quai si le temps le permet.

Afin d'achever l'armement, pourriez-vous m'envoyer trois bons marins lundi matin, je les conserverai quelques jours et si nous sommes favorisés par le temps, je pense pouvoir vous expédier peu de jours après ceux qui comptent partir dans les premiers. Je donnerai aux hommes 8fr par jour, les journaliers sont payés moins cher. Pensez à apporter vos permis. »

Instructions pour la campagne 1919

Sur une page recto-verso non datée, Grandais va donner ses instructions pour la Campagne 1919.

Pour Mr Glâtre capitaine du *St Christophe*

Assurances

Le navire *Saint Christophe* est assuré comme suit :

sur corps :

190.000 fr couverts par l'entremise de Mr Fourcade courtier juré à Nantes

30.000 couvert par l'assuré

sur armement

150.000 fr couverts comme les 190.000 fr sur corps

L'équipage est assuré à la Cie Gle Accidents qui assure et garantit les frais de traitement et de rapatriement au port d'armement à la suite d'un accident, d'une blessure ou d'une maladie quelconque dans les termes de l'art. 262 du code de Cce. Les frais de médecin et de pharmacien , hospitalisation, inhumation, rapatriement, et de loyer des marins égarés sur le banc dans leur doris et recueillis par un autre navire.

Sel- Vin

J'ai acheté à Mr Ventura à Lisbonne 160 à 170 tonnes de sel 1ère qualité bien blanc et bien égrugé délivré à Lisbonne le long du bord au pris de 18 fr la tonne.

- 28 barriques vin rouge à 49 fr l'hectolitre
- 2 barriques vin blanc à 52 fr l'hectolitre

- Le tout devra être chargé sans retard et dès l'arrivée du navire. Les 30 barriques sont marqués « France »

Livraison à St Pierre

N'aller à Saint-Pierre que le plus tard possible – Dès votre arrivée dans la colonie, il faudra me faire câbler par Mr Louis Delisle père, mon consignataire, le nombre de morues que vous aurez à bord – le poids en quintaux et le cours.

Il faudra me faire connaître en même temps les nouvelles de la pêche en général de manière que je puisse vous dire quelle quantité de quintaux il faudra livrer.

J'appelle votre attention sur ceci – Il y aura cette année au moins 30 chalutiers à pêcher sur les bancs, il pourra arriver qu'ils dérangent le travail de certains voiliers, il serait donc prudent de fréquenter certains parages où le chalutage est difficile.

Je ne crois pas que le cours de la morue soit élevé dans la colonie, il serait donc préférable d'y livrer peu de manière à rapporter un plein et entier chargement en France où les prix sont beaucoup plus rémunérateurs. Saint Christophe peut facilement prendre 3700 quintaux en poisson bien salé et bien conditionné.

Salage

Bien veiller de prendre à Lisbonne du sel de belle qualité – Etudier l'effet qu'il produit dans la morue de manière à éviter le doux. En 1918, quantité de navires ont eu du rebut et de la réfaction sur le cours par suite de manque de sel dans leur cargaison. Les acheteurs seront de plus en plus rigoureux et même impitoyables pour le poisson qui sera mal conditionné. Donc attention à l'emploi du sel.

Consignataire

C'est Mr Delisle, capitaine au long cours à St Pierre que vous connaissez qui est mon représentant. Ecrivez lui donc de temps en temps lorsque vous en aurez l'occasion et donnez lui de vos nouvelles – équipage – pêche – et renseignements divers – Il me câblera lorsque les nouvelles lui paraîtront intéressantes et j'en aviserai votre famille qui se chargera de prévenir les intéressés.

Par les nouvelles, on peut avoir souvent une base qui sert à la vente en France.

26-3-1919 Bordeaux

Grandais semble pris à la gorge. Il doit conclure la vente de la pêche 1918 mais n'y arrive pas

« Mon cher capitaine,

Dès le lendemain de votre départ, je fis route sur Bordeaux pour essayer de vendre la pêche de 1918. Je suis tombé dans un mauvais moment car lundi une délégation d'acheteurs partaient d'ici pour Paris afin de se NNNNNNN avec les syndicats des ports de pêche de manière à essayer de fournir 30 ou 40 000 quintaux de morues pour les Boches. La réunion qui devait avoir lieu mardi a été reportée à demain jeudi. Il me faut donc attendre ici le résultat. »

« ... j'enverrai les délégations aux familles aussitôt arrivé... »

« J'espère que vous avez fait un bon voyage et que vous ne serez pas longtemps à Lisbonne. »

23-4-1919 St Servan

Consignes pour la pêche et la livraison

« Cher Capitaine,

votre lettre du 3 avril m'est bien parvenue ainsi que le relevé des dépenses. J'ai reçu aussi lettre de Mossi Elias et de Mr Verkuren et le compte général des fournitures à Lisbonne s'élevant à 8537fr40.

J'ai constaté que vous aviez eu une courte traversée et que vous étiez resté peu de temps au port de charge en comparaison de certains navires qui y ont passé 15 à 20 jours et peut être d'avantage car samedi dernier certains bateaux avaient 17 à 18 jours et n'avaient pas encore signalé leur départ. En somme vous êtes dans un bon rang car il devrait y avoir tout au plus 5/6 navires partis de Lisbonne avant vous. Vous voilà près d'arriver sur les bancs. Je souhaite que vous fassiez bonne pêche et que vous ayez une complète réussite.»

« Faites en sorte de n'aller à St Pierre que le plus tard possible. Il vaut mieux assurer la pêche et n'aller dans la colonie que contraint et forcé car on ne peut se faire une idée de ce que sera la pêche, il y aura une certaine quantité de chalutiers qui pourront gêner les voiliers aussi y aura-t-il à faire attention à ne pas trop livrer dans la colonie les prix en France seront toujours plus rémunérateurs. »

« Donnez de vos nouvelles le plus souvent possible à Mr Delisle ... La lettre vous parviendra sans doute par *Ste Jehanne* -bateau hôpital – qui doit quitter Brest le 29 pour les bancs à St Pierre. Il y aura cette année une escadrille sur les lieux de pêche, d'abord pour régler la pêche entre chalutiers et voiliers et aussi pour prêter secours en cas de besoins – Veillez donc à ce que les logements soient propres car je crois que vous serez visités de temps à autre. »

« Campagne 1918 – la morue est toujours dans les sécheries à Bordeaux – Nous avons trouvé aucun acheteur aussi j'ai décidé de faire exploiter nos morues c'est à dire de les sécher et de les expédier aux divers marchés. C'est le meilleur moyen de s'en débarrasser le mieux possible. J'ai un sécheur à Bordeaux qui doit commencer cette semaine... L'automne prochain, je n'attendrai pas à vendre. Essayer de pêcher du poisson un peu fort, il aura plus de valeur que le petit mais il vaut mieux mettre en cale 5 qx par jour de poissons mélangés que 20% de gros et moyens. Faites donc pour le mieux et veillez bien au tranchage et au salage. Bonne santé à tous. »

19-6-1919 St Servan

De Grandais Dt Servan à Glâtre sur le *St Christophe*

Vente du St Christophe

« à Monsieur Glâtre capitaine du *St Christophe* St Pierre Mon

Ainsi que vous l'avez appris à votre arrivée à St Pierre par Mr Delisle, j'ai vendu *St Christophe* corps et armement à Mr Dauphin-Bonne armateur à Paimpol qui vous donnera des ordres. Ne trouvant pas à liquider à Bordeaux la pêche de 1918 – j'étais dégoûté de l'armement – surtout apprenant que la plus part des chalutiers d'Islande mettaient en magasin à Bordeaux et n'ayant pu obtenir aucun prix pour la saison à St Pierre. D'un autre côté je n'avais aucune nouvelle sure des bancs que celle que les chalutiers pêchaient très bien. J'ai craint des cours très bas, aussi d'accord avec mon frère, nous avons vendu le navire. A tort peut-être car le lendemain de la vente, j'apprenais que le 1er juin vous aviez à bord 1700 qx ce qui était très bien. J'en fis part à votre mère, que voulez-vous, il était trop tard, je joue de

guigne et quand la déveine vous prend il faut arrêter. »

« J'ai donné de bons renseignements sur vous à Monsieur Dauphin qui compte vous conserver si vous lui donnez satisfaction – je n'en doute pas... »

« J'ai avisé Mr Dauphin de vos conditions d'engagement mais je lui ai dit que je comptais vous donner une bonne gratification si le résultat de la pêche était bon... »

« Rien de particulier à vous dire... »

« Mon frère vous dira ce que faire de ses caisses de vin.. »

19-6-1919 Paimpol

de Dauphin-Bonne à Mr Glâtre Cne du St Christophe
achat du navire *St Christophe*

« Monsieur,
je vous avise que je viens d'acheter le *St Christophe* livrable immédiatement avec sa pêche. Comme de ce fait je deviens votre armateur, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me tenir au courant de votre situation, de me télégraphier votre pêche avec le prix de la morue au moment où vous serez à St-Pierre ; de plus indique-moi sur votre télégramme le nombre de quintaux que vous avez l'intention de livrer, mais ne livrer rien avant d'avoir reçu mes ordres . En principe je vous laisse juger de la situation en vous recommandant de ne livrer à St Pierre que le poisson dont vous avez espoir de repêcher ensuite afin d'arriver chargé en France. Pour le retour venez à ordre à Belle-Île où vous me télégraphierez votre pêche, je vous enverrai alors les ordres nécessaires. Bien entendu, je ne change rien dans vos conditions avec Mr Grandais, tout reste dans la même situation et j'espère que vous travaillerez dans mon intérêt comme vous le faisiez jusqu'à présent pour Mr Grandais...

Dauphin-Bonne

PS Prière de bien adresser ma correspondance au nom de Dauphin-Bonne afin d'éviter la confusion avec mon frère Mr Dauphin également armateur à Paimpol. »

1-7-1919

François Dauphin-Bonne à Glâtre Cne du St Christophe
en cours de campagne

« Monsieur,

je reçois un télégramme de Mr Delisle me disant que vous aviez 2600 qx le 27 juin. J'espère que la pêche va continuer à être bonne. C'est donc bien entendu comme je vous le disais dans ma dernière lettre que pour la livraison à St Pierre, je vous laisse juge de la situation. Dès votre arrivée, informez-vous des prix et télégraphiez moi ce que l'on vous offrira avec le nombre de quintaux que vous avez l'intention de vendre. Quant au paiement du poisson que vous avez vendu, dites de m'adresser les fonds à Paimpol au nom de Mr Dauphin-Bonne. Comme vous ne retournerez plus à St Pierre voyez les prix du sucre et s'il n'y a pas eu d'augmentation, prenez votre provision pour la campagne prochaine. Pour le retour, je vous disais de venir à ordre à Belle-Île mais bien entendu si le vent vous contraint et que vous ne puissiez attraper que Brest cela n'a pas d'importance en tout cas ne venez pas à St Malo ou à Paimpol car il faut prévoir que le poisson ne sera sans doute vendu pour Bordeaux. Au retour ayez soin de faire votre inventaire du matériel de pêche afin que je sache exactement ce qu'il faudra acheter pour l'année prochaine. Souhaitez le bonjour à Mr Noazé qui commande la *Gde Hermine* ...

F Dauphin-Bonne »

27-9-1919

F. Dauphin-Bonne M-A Glâtre

Toucher à Belle-Île Livraison à Bordeaux

« ... Je crois que vous n'allez plus tarder à rentrer. Je me hasarde à vous écrire deux mots au cas où vous veniez à Belle-Île à ordre. J'ai vendu le poisson pour Bordeaux mais malheureusement je me suis un peu trop pressé. J'avais peur de voir les prix tombés à cause des chalutiers mais c'est tout le contraire qui s'est ... cette pêche n'a guère bien marché... c'est ce qui a produit la hausse. J'ai traité pour 106 fr Bordeaux. Avec bien des regrets depuis mais trop tard. S'il en a de l'équipage qui voudraient débarquer à Belle-Île, je vous laisse libre à ce sujet mais surtout garder suffisamment de monde à bord pour la livraison car il y a pénurie de personnel à Bordeaux... Télégraphiez moi votre départ de Belle-Île et votre arrivée à Bordeaux. C'est pour Mr Vieux que le poisson est vendu aussi dès votre arrivée mettez-vous à ses ordres car j'ai un délai maximum de livraison. Le bateau doit être déchargé au plus tard dans les 20 jours de vos arrivées. Voici son adresse Mr Vieux 5 cours d'Alsace Lorraine. Vous allez peut-être vous trouver à Belle-Île avec ma goélette « *Berthe* » que j'attends également là-bas.

Je partirais à Bordeaux dès que j'aurais reçu votre arrivée. Bien le bonjour de ma part à tout l'équipage. En attendant de faire votre connaissance, je vous exprime mon contentement pour votre pêche...

F. dauphin-Bonn »

7-10-1919 St Servan

De Grandais à Glâtre

M-A Glâtre et le *St Christophe* sont arrivés à Bordeaux et décharge la pêche mais Grandais est aussi préoccupé par son « petit » commerce de vins et de morues.

« Cher Monsieur,

je n'ai reçu que ce matin votre lettre du 2 8bre m'annonçant votre retour de pêche. Je vous félicite de votre réussite et aussi de rentrer sans pour ainsi dire aucune perte.

« Je pense que Monsieur Dauphin à l'intention de vous conserver, en tout cas je crois que Mr Coupeaux aura des propositions à vous faire pour son navire *Marie-Pauline* si le cne Bialies quitte.

Vous avez oublié de me dire si vous avez remis à Mr Delisle le baril de saucisses et les andouilles ainsi que la valise... J'avais écrit à Mr Dauphin de mettre les caisses de vin sur *Sainte Marie* ainsi que la manne de morues qu'il m'avait promise mais *Sainte Marie* doit aller à Cancale. Je vous prie donc de rechercher un bateau venant autant que possible à St Servan pour éviter les frais. Je ne vois que *Fleur de Marie* ou *Felipa* à Mr Hubert. L'un ou l'autre de ses capitaines ne refusera pas ce service... Il y a aussi *Magicienne* qui est commandée par le beau-frère de mon frère... »

« Morues 1918 – Je n'ai encore aucun compte de Mr Vieu. Voyez le donc et parlez lui en. Il est grand temps que je reçoive le montant de la vente des produits. Quel malheur de n'avoir pas vendu fin xbre 1918. Quelle perte pour moi en 1918-1919... Je me fais de la bile depuis plus d'un an. Je souhaite que votre livraison s'effectue dans de bonnes conditions. C'est un joli début... »

Grandais ayant vendu le *St Christophe*, M-A Glâtre reçoit un courrier en date du 12 octobre puis une proposition de Coupeaux le 18 octobre 1919.

Proposition de contrat par Coupeaux armateur à Saint-Malo

12-10-1919 Saint Malo

« Monsieur Glâtre cap de *St Christophe* Bordeaux

Cher Monsieur,

... je suis en train d'acheter un bateau semblable à *Marie Pauline* vous aurez l'un ou l'autre en tous cas vous serez fixé courant semaine par télégramme probablement jeudi, le navire que je vous propose porte 6000 qx...
Coupeaux»

16-10-1919 Cancale

recherche d'un capitaine

de Montagnon armateur à Cancale à M-A Glâtre *Angélus*

« Monsieur Glâtre,

Monsieur Chaplin m'a communiqué votre lettre concernant votre second Auguste Mauduit. - J'ai en effet besoin cette année d'un capitaine pour mon navire *Angélus* en remplacement de Mr Trémaudan qui ne retourne pas à Terre-Neuve mais les prix sont tellement élevés que je voudrais pour commander un grand navire comme *Angélus* un homme qui a déjà commandé et donné des preuves de capacité. Si votre protégé pouvait trouver à permuter avec un autre bon capitaine dont le navire est plus petit les deux y gagneraient et l'affaire pourrait s'arranger. Votre ami prendrait le petit navire et le capitaine du petit prendrait l'*Angélus*. Examinez la question et dites moi si ma proposition a quelque chance de réussir... »

Montagnac Armateur à Cancale

18-10-1919 Saint Malo

De Coupeaux à Glâtre

Conditions d'embauche

« Je vous accuse réception de votre lettre du 11 courant et vous ai télégraphié aussitôt – ai écrit hier, vous envoie aujourd'hui conditions par lettre, télégraphiés acceptation ... »

Je vous offre le commandement de *Marie Pauline*, campagne Terre-Neuve en 1920 aux conditions suivantes :

- Mille francs d'avances perdues pour conduire le navire au port de

chargement de sel soit Lisbonne ou Cadix, surveillance de l'armement et pour la formation d'un équipage de 33 hommes maximum.

- Un francs vingt cinq centimes du quintal de morues loyales et marchandes , moitié pour les rebuts

-(6%) six pour cent de cent cinquante à trois cents mille francs de vente nette -(7%) sept pour cent de trois cents mille à quatre cents mille francs id...

-(8%) huit pour cent de quatre cenys mille au solde des ventes

c'est à dire au chiffre global de toute vente faite par le navire qui est actuellement à St Malo en livraison déclarant 5500 qx vendus ici 115.

A vous lire, veuillez agréer mes cordiales salutations.

Coupeaux »

25-11-1919

Marie-Ange Glâtre reçoit un courrier de J. Martin avocat à Saint-Malo « à propos d'un procès dont je suis chargé »

Il s'agit bien évidemment d'un procès contre Grandais. Les marins de la campagne 1918 ont introduit une instance pour récupérer les sommes qui leur sont dues suite à la non vente de la cargaison.

27-11-1919

F. Dauphin-Bonne à M-A Glâtre

Mariage Marie-Ange et Ernestine

arrêter des comptes règlement de l'équipage

« Cher Monsieur Glâtre,

Nous venons de recevoir votre lettre nous annonçant la grande nouvelle. Nous vous adressons sincèrement toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux...

J'ai enfin pu recevoir la charte-partie de St Malo et par ce même courrier j'expédie à l'inscription maritime de St Malo tous les comptes qui sont terminés depuis hier.

On travaille dur sur le St Christophe. Je lui ai descendu sa vergue de volant pour réparer. Si vous allez à St Malo commandez de la viande de cheval, la quantité que vous voudrez et dites d'en faire l'expédition le plus vite possible car les transports sont très longs.

C'est bien convenu pour les comptes, je vous enverrais l'argent à Dinan pour régler l'équipage... »

F. Dauphin-Bonne

3-12-1919

De Grandais à Glâtre

Grandais écrit à Marie-Ange Glâtre pour l'informer que le décompte de la campagne 1918 sont (enfin) « déposé au bureau de l'Inscription maritime, établi d'après les ventes faites à St Pierre, St Servan, Bordeaux etc. Comme les hommes de St Suliac et de Cancale ont chargé des avocats de St Malo de prendre leurs intérêts, j'ignore ce qui va en résulter... »

6-12-1919

F. Dauphin-Bonne Armateur à Paimpol

par laquelle il s'excuse de n'être pas allé à la noce
Armement St Christophe

« Cher Monsieur Glâtre,

je vous accuse réception de votre lettre ainsi que ldes comptes que vous m'avez expédiés. Nous avons causé de vous aujourd'hui car c'était votre grand jour, veuillez m'excuser de ne pas avoir été à votre noce, mais je vous assure que j'ai de quoi faire...

Au sujet des comptes, je suis le premier à regretter ce retard mais c'est Bordeaux et Saint-Malo qui m'ont retardé. J'ai passé cet après-midi l'ordre à la Société Générale de Paimpol de vous verser la somme de 123539,45 fr à la Société Générale de Saint Malo l'argent sera déposé mercredi 10 décembre, vous n'aurez qu'à vous présenter mais n'oubliez pas de vous munir de pièce d'identité par exemple votre fascicule

Cette somme se décompose ainsi :

solde de l'équipage : 119 073,23 fr

vosre gratification : 6765,20 fr

compte de cabotage : 1652,39 fr

total 127 490,38 fr

déduction pour Ménard : 3951,38 fr

somme exacte : 123 539,44 fr

Lorsque vous irez à St Malo tachez de voir pour les affaires suivantes :

Doris : chez Poirier , le relancer pour qu'il le mette sur la Gde Hermine ainsi que les avirons

Viande de cheval : Commandez la quantité que vous voudrez et la faire expédier aussitôt (surtout au nom de Dauphin-Bonne

Cercles en fer : Impossible de m'en procurer. Tacher d'en avoir à St Malo et faire expédier immédiatement en Gde vitesse.

Bouées : Commander 10 c'est ce que vous m'aviez demandé

Mannes : Passer la commande

Je crois que c'est à peu près tout pour le moment. On travaille dur sur le St Christophe et je vous assure qu'il y avait de quoi lui faire. Je crois que lorsque vous partirez vous n'aurez pas besoin de toute une bordée sur le pont pour le manoeuvrer.

En attendant de faire la connaissance de Mme Glâtre...

Cordialement à vous. »

Dauphin-Bonne

17-12-1919 Paimpol

**de Dauphin-Bonne à M-A Glâtre
du paiement des marins - avant de doris**

« Cher Monsieur Glâtre,

je vous accuse réception du 13 courant heureux de voir le paiement terminé et pas de réclamation. Au sujet de Ménard et Adam vous pouvez leur promettre 2% comme vous me le demandez comme se sont de bons hommes, il ne faut pas regarder à 1% près. Il y a une chose qui tracasse un peu Ménard, il comptait sur un ami à lui comme avant et il vient de recevoir une lettre de ce dernier lui disant qu'il s'est engagé , il va d'ailleurs vous écrire à ce sujet pour vous demander de lui trouver un avant.

Vous ne me parlez pas des bouées, en avez-vous commandé ? De même que la viande de cheval et les mannes.

J'ai trouvé ici des cercles pour réparer les bouées mais enfin si vous m'en avez fait expédier je les trouverais pour l'année prochaine. Je vous assure que tous les jours on travaille dur sur St Christophe. Je crois que vous trouverez un grand changement en tout...

Dauphin-Bonne »

18-12-1919

J. Martin avocat à Glâtre

« J'attends toujours votre visite et serais heureux de savoir quand vous viendrez me voir. J'ai les comptes de pêche et le procès va être lancé d'ici quelques jours. Je convoque tous mes clients pour mardi Si vous pouviez assister à cette réunion... »

23-12-1919 Paimpol

Dauphin-Bonne à M-A Glâtre
du transport du sel à Saint Pierre Armement *St Christophe* - Frère Francis Glâtre

« Cher Monsieur Glâtre,

... Au sujet de votre frère, puisqu'il ne compte pas venir avant 10 jours, je vais encore attendre quelques jours avant de demander une date fixe à l'inspecteur de la navigation et vous préviendrais en temps utiles ;
Viande de cheval Je vais en commander à Pontrieux. Nous sommes bien d'accord pour toutes les autres affaires- tel que bouées, doris, mannes

Sel Voici la situation qui est très embarrassante je vous assure. Figurez-vous que je viens seulement d'avoir l'arrivée de la « *Berthe* » à Lisbonne maintenant le télégramme a du mettre au moins huit jours à venir par conséquent je pense qu'elle sera porête à repartir à la fin de la semaine. A mon avis ce sera bien juste pour faire un deuxième voyage.

Quant à *St Christophe* toutes réparations du gréement sont bientôt terminées pour ainsi dire pour le 1er de l'an , il n'y aura plus qu'à le regreller par conséquent vous voyez que celui là sera prêt quand vous voudrez. Les Islandais partiront le 22 février. Le *St Christophe* sera également prêt à cette date Que pensez-vous de cela ? Donnez-moi votre avis. Je vous assure que je suis très embêté de cette situation car je vous avais promis de partir avec le sel, et je voudrais bien tenir ma promesse...

Venez passer une petite inspection à bord du *St Christophe* pour voir si tout est fait dans les règles...

Dauphin-Bonne »

1-1-1920

F. dauphin-Bonne à M-A Glâtre
renseignements sur Pleven

« ... J'ai retardé 24h à vous répondre car j'avais justement une affaire en vue que je viens de traiter. Je viens d'acheter un trois mâts américain de 2 ans 600 tonnes. A ce sujet je prends bonne note des renseignements que vous me donnez sur Mr Pleven. Je suppose que ce commandement fera son affaire et peut être aussi le votre plus tard ? Mais je ne veux plus rien promettre d'avance. Mon associé part aujourd'hui visiter le bateau au Havre et faire un inventaire. Lorsqu'il sera vide on ira de nouveau le voir à sec je pourrai vous donner une réponse ferme pour Mr Pleven. Veuillez donc lui faire part de cette lettre et me dire s'il accepterait de prendre le commandement de ce bateau - Lorsque nous serons fixés sur ce que l'on fera faire à ce navire, je télégraphierai à Mr Pleven de venir à Paimpol pour s'entendre avec moi au point de vue conditions et pour recevoir toutes instructions nécessaires. Notre intention est de lui faire faire le cabotage cette année et l'année prochaine on verra pour la pêche...

Je vais demain voir l'inspecteur de la navigation pour votre frère, il était absent depuis un moment et doit rentrer aujourd'hui.

Pas de nouvelles de « *Berthe* ». Je crois qu'il n'y aura rien à faire pour obtenir du sel. Enfin comme les communications sont très difficiles avec Lisbonne il ya qu'à attendre. En tout cas notre bateau sera prêt à partir à la marée du 22 février si vous le désirez...

Faites moi expédier les bouées et mannes le plus vite possible. Les bouées pourraient peut être servir pour *Gde Hermine*.

F. Dauphin-Bonne »

5-1-1920

Dauphin-Bonne à M-A Glâtre

Primes - non achat du trois mats

« Cher Monsieur Glâtre,

je viens d'avoir une entrevue avec l'Inspecteur de la navigation au sujet de votre frère . Il peut venir dès qu'il voudra, le plus tôt le mieux car il y aura des démarches à faire auprès du ministère. Régulièrement, les démarches devraient être faite avant de passer l'examen mais il passera entre et je ferai ensuite le nécessaire près du ministère ...

Ci- joint une papier de la marine au sujet de la prime accordée au *St Christophe*. Veuillez donc choisir deux hommes de votre équipage et inscrire leur nom, prénoms et matricule dans la colonne réponse et me l'a renvoyer

ensuite.

Au sujet du trois mâts dont je vous avais causé, pas de chance – Nous étions cependant bien d'accord mais lorsque mon associé est arrivé au Havre et a vu l'armateur il a eu la désagréable surprise d'apprendre que l'armateur l'avait déjà vendu à un autre. Le bateau était donc vendu à deux mais devant les instances de l'armateur, il a bien fallu s'incliner. Veuillez donc en aviser Mr Pleven. Encore une affaire blanche et un voyage inutile...

F Dauphin-Bonne »

24-1-1920

F Dauphin-Bonne à M-A Glâtre

Brevet frère Glâtre – armement St Christophe

« Cher Monsieur,

Deux mots pour vous annoncer que la Marine vient de me faire prévenir que l'autorisation est arrivée du ministère pour votre frère. Dès demain je vais voir l'inspecteur de la navigation pour lui demander le brevet...

le biscuit est venu par « *Gde Hermine* ». si vous allez à St Malo vous n'aurez à voir que pour la pompe et les compas de doris. J'ai passé sur le gril avec le St Christophe on va pouvoir terminer la peinture maintenant. Les doris neufs, lignes, orins, et filins sont embatqués.

La Berthe vient de rentrer après une pénible traversée.

Et les permis, ainsi que la charte-partie ? On me les réclame à la Marine pour tout disposer pour le 9

F Dauphin-Bonne »

30-1-1920

F Dauphin-Bonne à M-A Glâtre

visite médicale

« ... j'ai reçu votre lettre contenant les permis et charte-partie mais vous avez oublié de m'envoyer 3 feuilles de projet de rôle... Il n'y a rien de changer pour le jour de la revue. C'est bien entendu pour le 9 février.

Attendez-moi à l'inspection maritime de Dinan, j'arriverai vers 9 heures. Il y aura une quinzaine d'hommes à former également pour la « *Gde Hermine* » - Je vous recommande surtout de bien prévenir vos hommes de passer la visite par un médecin agréé...

F Dauphin-Bonne »

5-2-1920

Dauphin-Bonne à Glâtre

revue et départ des Islandais

« ... deux mots pour vous dire que toutes les dispositions sont prises pour passer la revue lundi prochain...

je viens de recevoir une lettre de mr Leborgne armateur du sans-Gêne au sujet de faire la prime et vais tacher d'arranger l'affaire. Presque tout est embarqué à bord du St Christophe et demain on commence à passer les manœuvres.

Le « *Duguay Trouin* » va partir le 23 février en même temps que les Islandais. ... »

F Dauphin-Bonne

10-1-1920

J. Martin avocat à M-A Glâtre

« Bonne nouvelle de mon voage que je vous prie de garder pour vous. Voulez-vous bien venir vendredi matin à mon cabinet »

03-1920

Marie-Ange est parti pour Lisbonne

Ernestine à Marie-Ange sur une carte postale « Loin de toi mon aimé... »

« Mon bien aimé

Depuis voilà 8 jours que le temps me semble long, loin de mon petit homme et sans nouvelle et vu le mauvais temps qu'il fait tous les jours ici j'ai bien hâte de savoir si vous êtes bientôt rendu à Lisbonne. Je comptais peut-être avoir un télégramme aujourd'hui...

Hier, j'ai été chez F. Huet, j'ai vu Mme Pléven, elle m'a dit qu'elle n'écrivait plus à Victor car il doit être en route pour le retour et ne sait pas sa nouvelle adresse....

Nous passons maintenant à l'année 1921

Nous entrons dans les échanges de courrier entre Ernestine et Marie-Ange Glâtre ce qui permettra d'aborder le

rôle des femmes dans le Monde de la pêche

Concernant le courrier, le coût d'envoi d'une lettre vers St Pierre est de 25 cts.

Le courrier transite par les navires postaux ou les cargos à destination de St

Pierre. Quand les navires hôpitaux sont en France, ils se chargent des dépêches. A St Pierre les sacs sont remis aux navires des œuvres de mer ou aux navires stationnaires qui assurent la desserte des navires en pêche.

Des bancs vers la France, les pêcheurs n'ont pas de timbres. Les timbres gommés se colleraient avec l'humidité ambiante. Les lettres sont envoyés sans timbre vers St Pierre via les navires hôpitaux ou lors du débancage ou du passage d'un bateau quittant les bancs. La Poste où la lettre sera remise va taxer le courrier en apposant la lettre T dans un triangle sur la lettre. A l'arrivée de la lettre, le destinataire paiera une taxe égale au double du manque d'affranchissement soit 50 cts.

5-5-1921

Ploubalay

« Bien cher Marie-Ange,

Ce soir encore je t'écris 2 mots sans avoir encore reçu de tes chères nouvelles, j'ai toujours espoir quand même... Quant à moi je suis toujours en parfaite santé et j'espère que ma petite missive te trouveras de même...

Par chez nous pas grand changement le travail commence à arriver les pommes de terre à hacher ... notre hangar est terminé. Mon bien aimé, cette année j'ai encore plus à faire que l'an dernier car j'ai à m'occuper du jardin en plus et comme voilà 15 jours que je n'avais pas été y travailler j'ai trouvé l'herbe bien longue. Les pommes de terre sont très belles ... j'ai également à t'annoncer que le renard est venu par trois nuits différentes pousser visite à nos poules et je crois qu'il a fait comme les gas qui vont voir les filles, il a choisi les 12 plus grosses en outre le beau coq et ma belle grise... Encore une fois je te redis que je n'ai pas les clefs de la maison, j'ai seulement les clefs des armoires d'attacher, ça commence à devenir ennuyeux.

Le portail n'est toujours pas arrangé, la porte de la cuisine pas remise Si ils avaient abbatu le mur, il serait encore en bas. »

Ernestine se débat avec le juge de paix, l'huissier et le greffier pour faire rétablir ses droits avec le propriétaire sortant qui en l'absence de Marie-Ange, essaie de récupérer le maximum de chose dans les immeubles vendus.

« J'ai à t'annoncer que Julia Lemoine se mariera le 10 mai avec un Savari de St Briac, elle est venu nous faire part de son mariage... D'autant plus que je ne me plais que che nous à nettoyer les cadres de sur mon buffet et le tiroir de la table et me reposer après... J'aime la solitude... »

Puis viennent les potins, les discussions à la sortie de la messe, les naissances, les fiançailles et les décès...

Ernestine va aborder les problèmes de recrutement de l'équipage de son

mri :

« Si tu te trouves bien de tes bons hommes et que tu as un bateau pour l'an prochain demande les et ne te fais pas de misère comme l'an dernier à courir tout l'hiver après. »

« Tu diras mille petites choses à Francis, à Joseph, à tout l'équipage pour moi. Je pense qu'Auguste Planchais doit bien vous amuser par là.

PS Pour les premières bouteilles de cidre bouché nous l'avons bu avec Julia. Il est extra 10 fois supérieur à celui à Auguste. »

8-6-1921 Bord

TAD 22-6-1921 Gloucester Mass.

Lettre taxée NY D timbre taxe 50 cts TAD Ploubalay

« Ma chère petite femme,

je profite de t'envoyer ce petit mot par un bateau américain. La santé de l'équipage et la mienne est excellente.

La pêche continue d'être bonne, nous comptons 3600 quintaux.

Bien le bonjour à tous, mille baisers de ton petit homme qui t'aime et pense beaucoup à toi.

Glâtre MA »

Les lettres au départ des bancs vers la France sont ramassées par les navires hôpitaux ou par des chalutiers débanquants. Il est difficile de garder des timbres à bord pour cause d'humidité permanente. Les timbres colleraient tout de suite et seraient inutilisables. Les lettres sont postées sans timbres et sont taxées par le bureau de poste qui reçoit le courrier. La taxe sera perçue par le bureau de distribution. Elle sera du double du montant du tarif postal.

15-5 1921

De Ernestine à Marie-Ange

capitaine du navire Thérèse

armé à Granville Maison Poret

sur les bancs

au bon soin de la Ville d'Ys à Brest

« A mon petit homme bien aimé,

Cher Marie-Ange aujourd'hui j'ai eu le plaisir de voir sur l'Ouest Eclair que la Ville d'Ys partait pour les bancs le 25 aussi je m'empresse de t'écrire deux mots. Je suis toujours en parfaite santé et désire que ma petite lettre te trouve de même et cependant je crois que j'engraine je pèse le poids de 50 kilos faibles. Je te redis que j'ai eu le grand plaisir de recevoir de tes bonnes

nouvelles vendredi 1400 qx Monsieur Chuinard dit que c'est un très joli début. Tenez-vous bon le Grèbe capitaine Delépine armateur Fromal de Saint-Malo a 40 000 ou 1200 quintaux le 14 mai. J'ai fait une partie des adresses d'après les engagements, j'en ai envoyé une douzaine seulement, chacune devait prévenir deux de ses voisines ... j'ai passé une bonne partie de l'après-midi vendredi avec ta petite maman et Ludivine, elles sont toujours bien Elles étaient à hacher des patates devant. Elles ont deux vaches maintenant, une noire et une rouge. Cette après-midi j'ai partie vers 4 heures avec Marie à bicyclette . Nous avons été voir la procession de la communion à Lancieux.

après guerre

Trois ports reprennent leur commerce morutier après 1944 alors que celui-ci avait été nul depuis 1939, il s'agit de Fécamp qui totalise 1 584 départs jusqu'à 1950, Bordeaux avec 228 départs en pêche, Saint-Malo reste, avec 2543 départs, le plus important port morutier de France au 20e siècle.